

DÉLIBÉRATION N°2023.10.07

VIREMENT DE CREDIT N°1 - BUDGET COMMUNE

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq du mois d'octobre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VERET, le Maire.

**Etaient présents** : Jean-Luc VERET - Cécile MACHUREY - Jean-Claude MARIE - Gérard MARCIA - Philippe BERTEMONT - Jean-Bernard MAILLARD - Pascale CLAUSER - Marie-Claude HOFFNUNG -- Ludovic MAULNY - Lysiane LE DUC DREAN -- Éric POTIER - Philippe ONILLON - Marie-Christine DEHLINGER - Marie-Laure PAIN - Catherine INNOCENT - Jean CHANAL.

**Absents excusés - Pouvoirs** :

Françoise COUTAND donne pouvoir à Éric POTIER  
Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Jean-Bernard MAILLARD

**Absente** :

Houria BADEK

**Secrétaire de séance** : Pascale CLAUSER

---

Monsieur le Maire informe à l'assemblée,

Que les crédits portés au budget en dépenses au chapitre 65 « autres charges de gestion courante », articles 65548 « autres contributions effacement réseaux » et article 6531 sont insuffisants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,


DECIDE les modifications budgétaires concernant le budget de la commune,  
comme suit :

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :
- Chapitre 22 - Compte budgétaire 022 Dépenses imprévues  
- 50 000€
- Chapitre 65 - Compte budgétaire 65548 Autres contributions  
effacement réseaux  
+ 50 000€

APPROUVE A 17 voix POUR - 1 ABSTENTION (Marie-Christine DEHLINGER)

La secrétaire de séance  
Pascale CLAUSER



  
Le Maire,  
Jean-Luc VERET

Fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre  
Transmis à la Sous-Préfecture le 7 novembre 2023

